



MAIRIE  
DE  
**LA COULONCHE**  
61220

## Compte-rendu Conseil du 27 mai 2021

### **REPARATION CLOCHES**

Présentation du devis de l'entreprise Bodet pour la réparation des cloches (angélus, battants et mise aux normes électriques) pour un montant de 5 492.80 € HT validé par le conseil municipal à l'unanimité.

### **DM1 COMMUNE**

Lors de la vérification du budget de la commune par la trésorerie, cette dernière a précisé que les comptes 675 et 775 ne font pas l'objet de prévisions budgétaires pour les cessions, uniquement le compte 024. il convient donc de prendre une DM soit :

- 1 000,00€ au 675
- 1 600,00€ au 775
- + 600,00 au 60612 (énergie électricité)

afin que le budget reste en équilibre.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'apporter les modifications ci-dessus au budget primitif de la commune .

### **DESIGNATION DELEGUES ACTION SOCIALE**

Le Maire rappelle aux conseillers que lors de la précédente réunion, l'adhésion au CNAS a été votée à l'unanimité. Il explique que pour mettre en place cette adhésion, il convient de maintenant de désigner :

- un représentant de l'assemblée des élus (appelé délégué local des élus)
- un représentant du collège des bénéficiaires (appelé délégué local des agents)

Tous les deux devenant les représentants institutionnels de la commune qu'ils sont chargés d'informer de l'activité du CNAS.

- un relais de proximité opérationnel (correspondant du CNAS désigné parmi le personnel bénéficiaire pour faire connaître et promouvoir l'action du CNAS auprès des agents bénéficiaires)

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité nomme Nicole DISSLER-BROSSARD délégué local des élus Fatima ABID délégué local des agents et correspondante du CNAS et charge le Maire de signer la convention d'adhésion au CNAS.

### **Questions diverses**

- Réunion d'information sur l'opération plantations de haies à Bellou
- Mutuelle communale : le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion.